

# Descriptions génériques des postes du cluster WASH/EAH\* pour le personnel et les volontaires chargés de la promotion de l'hygiène.

\*Eau, Assainissement, Hygiène = Water, Sanitation and Hygiene (WASH/EAH)

## Note contextuelle

### 1. Présentation des descriptions de poste

Ce document présente des descriptions de poste génériques pour les fonctions suivantes :

- Coordinateur de la Promotion de l'hygiène ;
- Promoteur d'hygiène ;
- Mobilisateur communautaire pour la Promotion de l'hygiène.

Les descriptions de poste sont destinées à éclairer les coordinateurs et à guider les agences de mise en œuvre (entre autres les organisations nationales et internationales). Elles donnent un aperçu des activités et compétences clé et préconisent des normes minimales pour le recrutement rapide de personnel et de bénévoles affectés à la promotion de l'hygiène. Elles sont basées sur un certain nombre de descriptions génériques et spécifiques de postes utilisées ces dernières années par les agences.

**Les Coordinateurs de la Promotion de l'hygiène** sont en premier lieu responsables des réalisations en matière de promotion de l'hygiène, des programmes WASH/EAH entrepris par les agences opérationnelles. Leur travail est d'établir et de gérer un réseau de promoteurs d'hygiène et de mobilisateurs communautaires qui entreprennent des activités à ce niveau. Ils coordonnent au niveau du programme leur travail avec d'autres acteurs du cluster WASH (autre personnel de programme, coordinateurs de la promotion de l'hygiène, responsables du cluster WASH, etc.), et d'autres clusters qui lui sont apparentés (Santé, nutrition, protection, etc.).

**Les promoteurs d'hygiène** sont en premier lieu responsables des résultats de la promotion de l'hygiène dans le cadre d'une intervention WASH/EAH entreprise par une agence opérationnelle. Ils gèrent au quotidien les activités de promotion de l'hygiène, chacun travaillant avec un groupe de mobilisateurs communautaires à un endroit spécifique ou avec un segment particulier de la population affectée par la catastrophe.

**Les mobilisateurs communautaires pour la promotion de l'hygiène** entreprennent au quotidien et au niveau communautaire les activités de promotion de l'hygiène de l'intervention WASH/EAH d'une agence opérationnelle. Dans le cadre de leur travail, ils établissent des rapports avec les membres de la communauté qui leur permettent de devenir l'interface entre les populations affectées par une catastrophe et l'intervention WASH/EAH. Il peut s'agir de volontaires ou de personnel rémunéré, selon les circonstances (voir Section 3). L'expression "Description de poste" utilisé ici n'implique pas nécessairement qu'il s'agisse d'un emploi rémunéré.

Les descriptions de postes s'inscrivent dans la structure des ressources humaines illustrée ci-dessous. Elles reflètent la manière dont les agences de mise en œuvre gèrent

habituellement les activités de promotion de l'hygiène, bien qu'à d'autres circonstances, correspondront d'autres structures, avec une organisation des activités et des intitulés de postes différents. Par exemple, dans le cas de petits programmes et lorsque les ressources sont limitées, la structure pourra être à double palier, avec le Coordinateur de promotion de l'hygiène qui gèrera directement une équipe de mobilisateurs communautaires.

## Systèmes de Promotion de l'hygiène en situations d'urgence



## 2. Adapter les descriptions de postes aux circonstances

Il s'agira de faire correspondre les descriptions de postes à la disponibilité des ressources humaines, et à l'échelle et la nature de la situation d'urgence ainsi qu'aux exigences opérationnelles des agences de mise en œuvre. Les paragraphes suivants illustrent certains des facteurs pouvant être pris en considération.

La répartition des responsabilités entre le Coordinateur de la promotion de l'hygiène, les Promoteurs d'hygiène et les Mobilisateurs communautaires sera tributaire de leur niveau de compétences et de leur expérience. Dans la plupart des cas, ce sont les Promoteurs d'hygiène qui effectueront au quotidien les activités de mise en œuvre et de suivi suggérés ici. Mais dans de nombreux cas, les Promoteurs d'hygiène seront en mesure de déléguer un nombre croissant d'activités aux mobilisateurs communautaires qui avec le temps acquerront d'autres compétences et plus d'assurance. Dans certains cas, il ne sera pas possible aux mobilisateurs communautaires d'assumer la même responsabilité pour la mise en œuvre et le suivi qu'il est suggéré ici et certaines tâches, comme la gestion des réunions communautaires, relèveront de la compétence des Promoteurs d'hygiène. Mais dans de nombreux cas, avec l'évolution du programme, les mobilisateurs auront la possibilité d'acquérir les compétences et l'assurance nécessaires pour prendre plus de responsabilités.

Lorsque la population affectée par une catastrophe se trouve dispersée à des endroits qu'il est difficile de visiter régulièrement, les Promoteurs d'hygiène pourront avoir une plus grande autonomie dans leur travail que lorsque les communautés sont regroupées à un seul endroit, et par conséquent, ils devront avoir un niveau supérieur de compétences et

d'expérience. Sinon, plusieurs Coordinateurs de la promotion de l'hygiène peuvent travailler sur le même programme, pour apporter leur concours aux collègues dispersés sur le terrain, en axant leur travail sur le renforcement des capacités pour que les promoteurs d'hygiène et les mobilisateurs puissent travailler efficacement avec un minimum de supervision.

Dans de nombreux cas, le Coordinateur de la promotion de l'hygiène fera partie d'une équipe WASH/EAH gérée par un directeur de programme WASH/EAH. Certaines agences préfèrent que le directeur de programme WASH/EAH gère directement une équipe de promoteurs d'hygiène et une équipe de techniciens eau et assainissement. Dans ce cas, les principales tâches et responsabilités du Coordinateur de la promotion de l'hygiène seront incorporées aux attributions de ce poste, sur une plus petite échelle, et le besoin d'une coordination interne se fera moins sentir. D'autre part, certaines agences peuvent choisir dans certains contextes, d'axer entièrement leur travail sur la promotion de l'hygiène. Dans ce cas, le Coordinateur de la promotion de l'hygiène devra faire des efforts particuliers pour coordonner efficacement ce travail avec l'agence fournissant les services d'eau et assainissement.

Le coordinateur WASH/EAH facilitera normalement la coordination de tous les aspects de l'intervention du cluster WASH/EAH. Cependant, en cas d'urgences de très grande ampleur, il peut y avoir un coordinateur WASH/EAH pour la promotion de l'hygiène dont la responsabilité sera spécifiquement de superviser les activités de promotion de l'hygiène dans les programmes entrepris par les agences de mise en œuvre. Cela aura des implications pour le rôle des Coordinateurs de la promotion de l'hygiène des agences de mise en œuvre.

### **3. Planification des ressources humaines, recrutement et gestion**

#### **3.1 Planification**

Une bonne méthode pour planifier les ressources humaines nécessaires à la promotion de l'hygiène est de commencer par faire une estimation du nombre de mobilisateurs communautaires requis. Il faut prévoir au moins deux mobilisateurs pour 1 000 personnes. Il faudra plus de mobilisateurs lorsque les communautés sont éparpillées ou pour entreprendre des activités intensives de promotion de l'hygiène. Il faudra si possible organiser le travail de manière à faire travailler ensemble deux mobilisateurs, par exemple un homme et une femme pour 1 000 personnes. Un promoteur d'hygiène ne devrait pas superviser plus de sept mobilisateurs communautaires, si l'on veut que la supervision soit satisfaisante. Cela veut dire qu'une population de 20 000 personnes sera normalement desservie par 40 mobilisateurs communautaires et 6 promoteurs d'hygiène.

Si l'on utilise une approche enfant-à-enfant, il faudra prévoir un rapport similaire pour les mobilisateurs d'enfants, à savoir deux mobilisateurs pour 1 000 enfants.

Il peut être utile de planifier un cadre central d'employés pour la promotion de l'hygiène juste pour amorcer le programme et lui permettre de fonctionner de manière optimale au bout de quelques semaines, en utilisant les acquis d'expérience, et de compréhension du contexte et des enjeux pour affiner les plans des ressources humaines.

Des descriptions de postes spécifiques (ou descriptions de tâches) devraient être élaborées pour les divers postes à pourvoir dans le programme de promotion de l'hygiène.

On peut utiliser les descriptions génériques de poste comme modèle. La définition d'emploi de chaque poste aidera à faire les recrutements.

### 3.2 Recrutement

#### ***Promoteurs d'hygiène***

Les personnes susceptibles de posséder les compétences requises pour devenir des promoteurs d'hygiène sont celles qui ont été formées à la prestation des soins de santé, à la promotion de la santé, au développement communautaire, à l'assistance sociale, à l'éducation, au travail de proximité etc. et qui ont acquis une expérience dans ces domaines. Ils doivent posséder de bonnes compétences pour la gestion des ressources humaines et une aptitude à entretenir de bons rapports avec la communauté affectée. Ces personnes peuvent assumer en temps normal des fonctions importantes dans le secteur public, le secteur commercial et le secteur non gouvernemental et il faudra prendre garde à ne pas saper la capacité de ces secteurs lorsqu'on recrutera des promoteurs d'hygiène. Il peut être possible de négocier avec des employeurs des arrangements pour détacher des employés avec une grande ancienneté pour la durée de l'urgence, et leur réinsertion après la période agréée au poste dont ils sont titulaires.

On peut se servir du bouche-à-oreille pour informer du recrutement des promoteurs de l'hygiène, ou de prospectus ou encore d'annonces qui seront publiés dans les journaux locaux. Les annonces doivent spécifier exactement les formalités de candidature et les documents d'appui à fournir.

Quelle que soit la méthode choisie, il y a souvent un très grand nombre de candidats et il faut prévoir des arrangements pour informer les candidats malchanceux.

Les personnes retenues sur la liste des candidats devront avoir un entretien avec un panel composé au moins de deux personnes dont le coordinateur de la promotion de l'hygiène et un autre membre du personnel connaissant bien le contexte.

#### ***Mobilisateurs communautaires***

Les mobilisateurs communautaires doivent être recrutés autant que possible au sein de la communauté affectée. Cependant, il peut être nécessaire, pour des raisons de rapidité ou autres, de recruter des mobilisateurs hors de la communauté touchée. Par exemple, des volontaires de la Croix-Rouge/du Croissant Rouge peuvent travailler comme mobilisateurs communautaires, avec une population de réfugiés. Les candidats qui feront l'affaire seront ceux qui possèdent une expérience en santé communautaire, dans le secteur de l'éducation ou du développement. Il faudra prendre garde, encore une fois, à ne pas recruter des mobilisateurs parmi des gens qui sont responsables d'activités essentielles dans d'autres domaines. Cela concerne en particulier les agents de santé communautaires et les enseignants. Des efforts raisonnables devront être déployés pour assurer un équilibre entre les hommes et les femmes et une représentation équilibrée des différents groupes sociaux et ethniques de la population.

On peut utiliser le bouche-à-oreille pour promouvoir le recrutement des mobilisateurs communautaires ou encore afficher cette information dans les endroits publics comme les établissements de soins de santé, les points de distribution, etc. Encore une fois, il faut s'attendre à de nombreuses candidatures et un système devra être mis en place pour sélectionner les candidats prometteurs et informer ceux qui n'ont pas été retenus. De

courts entretiens doivent être menés par le coordinateur de la promotion de l'hygiène avec au moins un promoteur d'hygiène. Lors de l'entretien, les candidats doivent être clairement informés du système de récompense/incitation qui sera utilisé, pour leur éviter par la suite d'être déçus ou démotivés.

### 3.3 Gestion

Les promoteurs de l'hygiène doivent être gérés conformément aux politiques et procédures normales de l'organisation de mise en œuvre. Il y aura probablement beaucoup de formation à faire dans les premiers jours et les premières semaines du programme d'urgence et par la suite, un programme de réunions régulières de l'équipe pour la planification et les rapports d'activités ainsi que des problèmes qui se posent. Les descriptions de postes doivent être réexaminées au début de la période de travail pour s'assurer qu'elles sont pleinement comprises et qu'elles fournissent des directives adéquates au personnel.

La plupart des promoteurs d'hygiène auront la responsabilité d'une zone géographique, et géreront une équipe de mobilisateurs communautaires travaillant dans un endroit particulier, dont certains peuvent avoir des responsabilités sectorielles particulières, telles que la liaison avec les écoles ou les médias locaux.

Les mobilisateurs communautaires seront affectés à des segments spécifiques de la communauté touchée. L'arrangement le plus pratique pour eux est de travailler dans leur quartier, mais cela n'est pas toujours possible.

Les mobilisateurs communautaires auront besoin d'une formation intense au démarrage du programme. Les promoteurs d'hygiène devront ensuite les superviser au jour le jour et leur dispenser une formation sur le terrain. Cela consistera normalement en une réunion quotidienne au niveau communautaire à la suite de laquelle les promoteurs d'hygiène pourront accompagner chacun à leur tour les mobilisateurs communautaires pour les encadrer dans leur travail. Quant aux promoteurs d'hygiène, il est important que les mobilisateurs communautaires comprennent pleinement les descriptions de leurs postes (ou tâches) et y souscrivent.

De temps à autre il est utile de réunir tous les promoteurs d'hygiène et tous les mobilisateurs communautaires pour une formation par modules (par exemple, session d'une demi-journée sur la gestion de la diarrhée ou l'enseignement aux adultes), ou pour un passage en revue des activités, des expériences ou de la planification. Ces réunions sont importantes pour développer et maintenir la cohésion de l'équipe ainsi qu'une compréhension commune du programme.

### 3.4 Indemnisation

Les promoteurs d'hygiène sont normalement des professionnels employés à plein temps et ils auront dans la plupart des cas un contrat d'emploi rémunéré correspondant à leurs responsabilités et en conformité avec la législation nationale.

Dans certains cas, les mobilisateurs communautaires peuvent être employés, conformément à la législation nationale, comme journalier ou avec un contrat de plus longue durée correspondant à la nature de leurs tâches et à la durée du programme. Dans de nombreux autres cas, ils auront le statut de bénévoles, et n'auront pas conclu de contrats officiels bien qu'il faille malgré tout respecter la législation nationale régissant le volontariat.



Les bénévoles peuvent être pour leur travail récompensés, indemnisés et encouragés de diverses manières, par exemple par :

- Le versement d'allocations journalières pour couvrir les coûts encourus durant leur travail
- La fourniture d'un repas les jours de travail
- La fourniture de matériel et d'équipement pouvant être utilisé hors du programme (par exemple, une bicyclette ou des vêtements pour se protéger de la pluie)
- Les stages de formation offrant rafraîchissements et certificats, en particulier si ces stages s'inscrivent dans un système reconnu, national ou organisationnel, de qualification
- L'opportunité d'apprendre et de progresser au sein d'une organisation, avec la possibilité d'obtenir un emploi rémunéré dans un rôle plus formel.

Quel que soit l'arrangement choisi, (statut salarié ou de bénévole), les organisations de mise en œuvre et les clusters doivent en discuter de manière précise afin de ne pas créer des tensions entre les organisations et perturber les systèmes établis.

Tous les membres du personnel et les bénévoles se verront remettre un accord écrit définissant les attentes et les obligations de l'agence de mise en œuvre et de la personne concernée. Des systèmes doivent être en place pour gérer le stress, la santé et la sécurité ainsi que la sécurité personnelle ; et il faudra convenir après en avoir discuté dans les détails de la prestation d'une assurance pour indemniser les dommages corporels et matériels.

#### 4. Avantages et inconvénients à travailler avec des mobilisateurs communautaires rémunérés

<b>Avantages</b>
Dans les situations qui nécessitent des activités intensives de promotion de l'hygiène (pour juguler rapidement une épidémie liée à l'hygiène, par exemple) le personnel rémunéré peut travailler à plein temps, et peut être indemnisé en conséquence.
Il peut être plus facile de planifier et gérer le travail du personnel rémunéré car sa rémunération crée une obligation contractuelle, l'incite fortement à obtenir des résultats et lui permet de se concentrer sur son travail s'il a moins de préoccupations matérielles parce qu'il perçoit un salaire.
Le salaire procure un statut et est un gage de respect pour le travail accompli. C'est une forme supplémentaire de motivation qui peut accroître la capacité des mobilisateurs communautaires à faire un travail efficace.
De nombreux mobilisateurs communautaires potentiels peuvent uniquement travailler, même à temps partiel, que s'ils sont rémunérés pour leur temps de travail.
Dans les communautés touchées par une catastrophe, la rémunération des mobilisateurs communautaires représente une contribution précieuse aux moyens d'existence et à l'économie locale.

Il est en général plus simple et moins long d'administrer des salaires que de fournir des incitations en nature.
<b>Inconvénients</b>
Lorsque les mobilisateurs de la communauté affectée perçoivent un salaire, ils peuvent être vécus comme des employés de l'agence qui ne sont plus vraiment au service de leur communauté, ce qui peut affaiblir leurs liens avec cette dernière.
Les communautés peuvent être moins enclines à participer bénévolement aux activités collectives s'ils savent que les mobilisateurs communautaires sont rémunérés.
Lorsqu'un ou plusieurs agences rémunèrent les mobilisateurs communautaires pour leur travail, cela peut créer des problèmes pour les systèmes établis qui effectuent le même genre de travail avec des volontaires (systèmes de volontariat de la Croix-Rouge/du Croissant Rouge, ministère de la Santé, agents de santé communautaires, etc.).
Lorsque les mobilisateurs communautaires perçoivent des émoluments attractifs dans des milieux défavorisés, en particulier lorsque les services publics sont perturbés, les gens qui fournissent normalement des services essentiels peuvent se laisser tenter.
Le fait de rémunérer un grand nombre de mobilisateurs communautaires peut revenir cher et risque de détourner des fonds qui finançaient d'autres activités essentielles.
Il sera probablement plus difficile d'assurer la durabilité après la phase d'urgence s'il revient cher d'employer des travailleurs indispensables à la bonne marche du programme en cours.

Décembre 2007

Description de poste WASH/EAH :

## Coordinateur de Promotion de l'Hygiène

<b>Intitulé du poste :</b>	Coordinateur de la Promotion de l'hygiène
<b>Supérieur hiérarchique :</b>	Chef de l'équipe WASH/EAH
<b>Dirige :</b>	Promoteurs d'hygiène et Mobilisateurs Communautaires

### **But:**

---

Dans le contexte de l'intervention WASH/EAH, sauvegarder et améliorer la santé publique de la population affectée en :

- encourageant des pratiques WASH/EAH sûres, y compris l'usage et l'entretien adéquats des infrastructures et services WASH/EAH ;
- assurant une implication communautaire appropriée dans la conception et la fourniture des services et des infrastructures WASH/EAH essentiels
- assurant la coordination et l'intégration effective des activités de promotion de l'hygiène à la fourniture de services et de l'infrastructure d'eau et d'assainissement.

### **Tâches et responsabilités clé:**

---

#### **Gestion de l'information**

- En collaboration avec les autres membres de l'équipe WASH/EAH, concevoir et gérer des évaluations et des états des lieux afin d'identifier les risques sanitaires liés à WASH/EAH ainsi que les priorités.
- En coopération avec les autres membres de l'équipe WASH/EAH, concevoir et planifier des activités pour réduire ces risques, en faisant à la fois référence aux aspects physiques et comportementaux.
- Concevoir et gérer un plan pour faire le suivi des activités et adapter le programme en conséquence.
- Concevoir et gérer des études périodiques pour mesurer les progrès et l'impact de l'intervention WASH/EAH sur la santé.
- Fournir régulièrement des rapports descriptifs et financiers fiables.
- Travailler en collaboration avec les autres membres de l'équipe WASH/EAH pour assurer l'intégration des différents aspects de l'intervention WASH/EAH, et leur complémentarité dans une intervention de santé publique.
- Coordonner les évaluations, les projets et les activités avec les autres agences (gouvernementales et non gouvernementales), si besoin est. Participer aux réunions de coordination du cluster selon le cas.



**Mise en œuvre**

Assurer et superviser les activités suivantes :

- Identification des principales pratiques d'hygiène qui doivent être changées et des segments de la population avec lesquels travailler et développer une stratégie de communication pour promouvoir des pratiques sûres.
- Identification, ou facilitation, des structures communautaires pour la mise en œuvre des activités WASH/EAH.
- Mobilisation des communautés affectées par une catastrophe en vue de les faire participer à la planification, la construction et l'entretien des infrastructures et des services WASH/EAH.
- Etablir des canaux de communication pour établir un dialogue entre l'intervention WASH/EAH et la population affectée, en vue d'assurer des interventions techniques appropriées et la responsabilité de l'agence vis-à-vis de la qualité du programme WASH/EAH.
- Conception, mise en œuvre et suivi des activités WASH/EAH appropriées aux secteurs spécifiques de la communauté, par exemple les enfants, les jeunes, les femmes et les hommes.
- Identification de tout besoin de distribution d'articles non alimentaires liés à la santé publique, tels que des récipients, du savon, des kits d'hygiène, etc. et participation au choix des articles, à la stratégie de ciblage, à la promotion d'un usage efficace de ces articles et au suivi après la distribution.

**Gestion des ressources**

- Recruter, former et gérer les Promoteurs d'hygiène et les Mobilisateurs communautaires.
- Planifier et gérer le budget de la promotion de l'hygiène, et contrôler/autoriser les dépenses.
- Gérer au quotidien les activités logistiques, administratives et des ressources humaines (y compris tout membre du personnel recruté localement / main-d'œuvre journalière) conformément au droit national et aux directives organisationnelles.

**L'Approche du Programme**

- Veiller à l'alignement des activités de promotion de l'hygiène sur les normes, les codes de conduite et les principes humanitaires.
- Dans la mesure du possible, utiliser des approches participatives pendant toute la durée du programme, pour la formation, et dans l'utilisation des panoplies d'outils et autres documentations.
- Veiller à ce que la mise en œuvre, le transfert ou l'arrêt des activités et des ressources de la promotion de l'hygiène soient faits d'une manière qui promeut les capacités locales et les opérations durables.
- Veiller à la prise en compte de la dimension de genre, de protection, du VIH/SIDA, de l'environnement et autres questions transversales importantes pour la conception, la mise en œuvre et l'élaboration des rapports sur le programme ; veiller à ce que les

activités reflètent les besoins des groupes et individus spécifiques, par exemple les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées

### **Définition de l'emploi:**

1. Connaissance du secteur de santé publique et d'au moins d'un autre domaine pertinent (par exemple, promotion de la santé, développement communautaire, éducation, approvisionnement communautaire en eau).
2. Au moins deux ans d'expérience pratique dans les pays en voie de développement dans des programmes de santé communautaire, et dans des contextes différents. Cette expérience aura été acquise en partie dans des programmes humanitaires.
3. Bonne connaissance et expérience de travail avec les agences partenaires locales et aptitude à dispenser des formations structurées ou non structurées.
4. Expérience et compréhension de la promotion de l'hygiène et de la mobilisation communautaire en relation avec les activités liées à l'eau et à l'assainissement.
5. Compréhension des questions internationales de santé, travail de développement et humanitaire.
6. Sensibilité aux besoins et priorités des populations affectées par les catastrophes.
7. Expérience démontrée de l'intégration des questions de genre et de diversité à la promotion de la santé publique.
8. Compétences d'évaluation, d'analyse et de planification
9. Bonne maîtrise de la langue parlée et de l'écrit pour l'établissement des rapports.
10. Diplomatie, tact et aptitudes à la négociation.
11. Aptitudes à la formation, au développement des homologues.
12. Aptitudes à la gestion des ressources humaines
13. Bonne aptitude à la communication et au travail en équipe.
14. Capable de travailler sous pression et de s'adapter à l'évolution des besoins.
15. Doit pouvoir voyager dans les plus brefs délais et travailler dans des conditions difficiles.
16. Bonne maîtrise de l'écrit et de la langue parlée dans l'opération humanitaire.

### **Autres Informations :**

Chaque description de poste devra être accompagnée d'un bref exposé sur le contexte, l'intervention humanitaire et le rôle de l'organisation, la structure hiérarchique, les conditions de travail, etc.

## Description de poste WASH/EAH :

### Promoteur d'hygiène

<b>Intitulé du poste :</b>	<b>Promoteur d'hygiène</b>
<b>Supérieur hiérarchique :</b>	Coordinateur pour la promotion de l'hygiène
<b>Gère:</b>	Mobilisateurs communautaires

#### **But:**

---

Dans le contexte de l'intervention WASH/EAH, sauvegarder et améliorer la santé publique de la population affectée en :

- encourageant des pratiques WASH/EAH sûres, y compris l'usage et l'entretien adéquats des infrastructures et services WASH/EAH ;
- assurant l'implication communautaire dans la conception et la fourniture des infrastructures et des services WASH/EAH essentiels

#### **Tâches et responsabilités clé**

---

##### **Gestion de l'information**

- Aider à planifier et à entreprendre des évaluations des besoins, des états des lieux et des enquêtes périodiques, et transmettre les conclusions aux parties prenantes.
- Aider à planifier des activités pour réduire les risques liés à WASH/EAH.
- Réunir les données recueillies par les Mobilisateurs communautaires et préparer régulièrement des rapports sur les activités et la situation WASH/EAH à une fin de suivi.
- Etablir une coordination avec le personnel de terrain chargé de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en vue d'assurer l'intégration des différents aspects de l'intervention WASH/EAH.
- Etablir la liaison avec les chefs communautaires et les autres secteurs et agences travaillant localement en vue d'établir une coordination au sein du secteur WASH/EAH et entre les différents secteurs, comme ceux chargés de la santé et des abris.
- Tenir le registre exact des dépenses sur le terrain et en faire un compte-rendu au Coordinateur de la promotion de l'hygiène.

##### **Mise en œuvre**

- Promouvoir des pratiques WASH sûres, notamment l'usage et l'entretien des infrastructures et des services WASH.
- Prendre des mesures pour atténuer les principaux risques sanitaires liés à l'eau et à l'assainissement.

- Faciliter l'implication communautaire dans la conception et la fourniture de services et d'infrastructures WASH essentiels.
- Faciliter un dialogue efficace avec la communauté concernée pour qu'elle puisse tenir l'agence responsable de la qualité du programme WASH.
- Aider à identifier les besoins en articles non alimentaires, participer au choix des articles, à la stratégie de ciblage, à la promotion d'une bonne utilisation et au suivi après la distribution.

### **Gestion des ressources**

- Recruter, former et gérer les Mobilisateurs communautaires ou les autres travailleurs de proximité qui travaillent dans le domaine de l'hygiène.
- Organiser au quotidien les activités logistiques, administratives et des ressources humaines en collaboration avec le Coordinateur de la promotion de l'hygiène.

### **L'Approche du Programme**

- Superviser les activités de promotion de l'hygiène conformément aux normes, codes de conduite et principes humanitaires.
- Utiliser dans la mesure du possible, des approches participatives pendant toute la durée du programme, pendant les formations, et dans l'utilisation des panoplies d'outils et d'autre documentation.
- Superviser les activités et les ressources de la promotion de l'hygiène de manière à ce que leur mise en œuvre, leur transfert ou leur arrêt promeuvent les capacités locales et les opérations durables.
- Prendre en compte la dimension de genre, de protection, du VIH/SIDA, de l'environnement et autres questions transversales importantes pour la conception, la mise en œuvre et l'élaboration des rapports sur le programme ; entreprendre les activités de façon à ce qu'elles reflètent les besoins des groupes et individus spécifiques, par exemple les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapés.

### **Définition d'emploi:**

1. Connaissance d'un ou plusieurs des domaines suivants : santé publique, promotion de la santé ou de l'hygiène, développement communautaire, éducation, approvisionnement communautaire en eau et assainissement.
2. Au moins deux ans d'expérience pratique dans le pays concerné dans des programmes de développement communautaire, de santé, programmes WASH/EAH ou similaires.
3. Bonne connaissance et expérience de travail avec les agences partenaires locales.
4. Expérience et compréhension de la promotion de l'hygiène et de la mobilisation communautaire en relation avec les activités liées à l'eau et à l'assainissement.

5. Sensibilité aux besoins et priorités des différents secteurs d'une communauté.
6. Connaissance de la culture de la population affectée, peut gagner le respect de nombreuses personnes dans la population et forte aptitude à la communication efficace sur les questions d'hygiène.
7. Maîtrise de la langue parlée par la population affectée et de la langue internationale parlée dans l'opération humanitaire.
8. Compétences d'évaluation, d'analyse et de planification.
9. Maîtrise de l'écrit et de la langue parlée pour établir des rapports.
10. Diplomatie, tact et aptitudes à la négociation.
11. Aptitudes à la formation, au développement des homologues.
12. Compétences de gestion des ressources humaines.
13. Peut bien travailler en équipe dans des circonstances difficiles.

**Autres informations:**

---

Chaque description de poste devra être accompagnée d'un bref exposé sur le contexte, l'intervention humanitaire et le rôle de l'organisation, la structure hiérarchique, les conditions de travail, etc.

---



## Description de poste WASH/EAH :

### Mobilisateur communautaire pour la promotion de l'hygiène

<b>Intitulé du poste</b> Supérieur hiérarchique	<b>Volontaire communautaire pour la promotion de l'hygiène</b> Promoteur d'hygiène
---	---

#### **But:**

---

Dans le contexte de l'intervention WASH/EAH, sauvegarder et améliorer la santé publique de la population affectée en :

- encourageant des pratiques WASH/EAH sûres, y compris l'usage et l'entretien adéquats des infrastructures et des services WASH/EAH ;
- assurer l'implication communautaire dans la conception et la fourniture des services et des infrastructures WASH/EAH essentiels

#### **Tâches et responsabilités clé**

---

##### **Gestion de l'information**

- Collecter des données lors des évaluations des besoins, des états des lieux et des enquêtes périodiques et faciliter la transmission des conclusions aux parties prenantes.
- Aider à planifier des activités pour réduire les risques liés à WASH/EAH.
- Enregistrer les données sur les activités de routine et sur les conditions WASH/EAH et les transmettre aux Promoteurs d'hygiène.
- Etablir la liaison avec le personnel de terrain chargé de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement.
- Etablir la liaison avec les chefs communautaires et les autres secteurs et agences travaillant localement.

##### **Mise en œuvre**

- Aider à identifier des pratiques d'hygiène clé auxquelles il faudra remédier et entreprendre des activités pour promouvoir des pratiques sûres. Au nombre de ces activités, il faut relever les suivantes :
  - activités de communication telles que réunions communautaires, théâtre, campagnes d'information, usage de matériel éducatif, etc. ;
  - appui aux comités pour les points d'eau, comités pour l'hygiène, préposés aux latrines, etc.
- Mobiliser comme il convient les communautés affectées par les catastrophes.
- Servir d'intermédiaire entre l'intervention WASH/EAH et la population affectée au niveau communautaire.

- Aider à identifier les besoins en articles non alimentaires liés à l'hygiène, participer au choix des articles, à la stratégie de ciblage, à la promotion d'un usage efficace de ces articles et au suivi après la distribution.

### **Gestion des ressources**

- Faire preuve d'efficacité et de prudence dans l'utilisation des ressources du programme.

### **L'approche du programme**

- Entreprendre les activités de promotion de l'hygiène conformément aux normes, codes de conduite et principes humanitaires.
- Encourager la participation des membres de la communauté pendant tout le déroulement du programme.
- Agir d'une manière qui prend en compte la dimension de genre, de protection, du VIH/SIDA, de l'environnement et autres questions transversales importantes.

### **Définition d'emploi:**

1. Une certaine connaissance préalable des questions de santé, d'hygiène, d'enseignement ou de développement communautaire.
2. De fortes aptitudes à la communication.
3. De bonnes aptitudes à l'écoute.
4. Sensibilité envers les besoins et priorités des différents secteurs de la communauté.
5. Largement accepté par la communauté qui lui fait confiance.
6. Diplomatie, tact et aptitudes à la négociation.
7. Des compétences de littératie, de numératie et pour la tenue des registres comptables sont souhaitables bien que n'étant pas essentielles.

### **Autres**

### **Informations:**

---

Chaque description de poste devra être accompagnée d'un bref exposé sur le contexte, l'intervention humanitaire, le rôle de l'organisation, la structure hiérarchique, les conditions de travail, etc.

---